LES BALADINS
DE SAINT BENOIT
Association de randonnée pédestre
11 rue Paul Gauvin
86280 Saint Benoit
tél. : 06.49.78.41.98
Courriel : contact@lesbaladinsdestbenoit86.fr
www.lesbaladinsdestbenoit86.fr/

FFRandonnée
Association affiliée

Bulletin d'adhésion ou de ré-adhésion : 2023/2024

IDENTITE

NOM : _____ Prénom : _____

Date de naissance : ___ ___/___ ___/___ ___ ___ ____

ADRESSE

Rue : _____

Complément d'adresse : _____

Code postal : ___ ___ ___ ___ ___

Ville : _____

Nationalité : _____

Adresse électronique : _____

Tél domicile : _____ Tel mobile : _____

TYPE D'ADHESION

❒ : J'adhère pour la première fois « aux Baladins de Saint Benoit » **(Adhésion + Licence = 43 €)**

❒ : J'adhère « aux Baladins de Saint Benoit » mais j'ai la licence dans un autre club affilié. ***Je fournis la copie de ma licence*** (**Adhésion = 15€).**

❒ : Je ré-adhère « aux Baladins de Saint Benoit ». **(Adhésion + Licence = 43 €)**

❒ : Je ré-adhère « aux Baladins de Saint Benoit » mais j'ai ma licence dans un autre club affilié. ***Je fournis la copie de ma licence*** (**Adhésion = 15€)**.

❒ : J'adhère pour la première fois « aux Baladins de Saint Benoit » et j'y prends une **licence jeunes** FFRandonnée **(Adhésion + Licence = 31 €)**

❒ J'adhère pour la première fois « aux Baladins de Saint Benoit » **(Adhésion + Licence multi activités de pleine nature = 53 €)**

❒ - Je ré-adhère « aux Baladins de Saint Benoit **». (Adhésion + Licence multi activités de pleine nature = 53€)**

CERTIFICAT MEDICAL :

- ❒ **:** je suis un **NOUVEL ADHERENT** et Je prends ma licence « aux Baladins de Saint benoit ». Je dois **OBLIGATOIREMENT** fournir un certificat médical de non contre-indication à la randonnée et/ou à la marche nordique datant de moins de 6 mois.
- Je ré-adhère et prends ma licence « aux Baladins de Saint Benoit », je dois répondre au QUESTIONNAIRE MEDICAL pour cocher ensuite une des cases ci-dessous :
  - ❒ : J'ai répondu **OUI** à au moins une des questions du QUESTIONNAIRE MEDICAL. Je dois fournir un nouveau certificat daté de moins de 6 mois.
  - ❒ : J'ai répondu **NON** à toutes les questions du QUESTIONNAIRE MEDICAL. Je ne fournis pas de nouveau certificat médical.

COMPLEMENTS :

❒ : Je m'abonne à Rando-Passion (4 numéros pour 10 €)

❒ : J'autorise l'association à utiliser tout document audiovisuel sur lequel j'apparaîtrais, réalisé pendant nos activités, dans un but de promotion de notre club.

❒ : J'autorise l'association à diffuser mon numéro de téléphone aux adhérents de l'association.

OBLIGATOIRE :

❒ : Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association (à télécharger sur le site de l'association ou à demander au secrétariat)

Nous vous rappelons qu'en cas de non ré adhésion, vous ne pouvez plus participer aux activités du club (la convention assurance du club n'étant plus assurée)

Retournez cette fiche d'inscription complétée et signée, accompagnée du certificat médical (si nécessaire), de la copie de licence (si besoin) et du chèque correspondant à la cotisation choisie, libellé à l'ordre de « les Baladins de Saint Benoît » par courrier à :

Mme Liliane ZOPF – 54 rue des Coccinelles – 86180 BUXEROLLES
ou *Mr Guy TROUVÉ – 33 rue du Petit Roc-Fer – 86280 SAINT-BENOIT*

Assurance :

La licence avec assurance permet à votre association, de pouvoir souscrire au contrat fédéral d'assurance en responsabilité civile. L'assurance fédérale est conçue de telle sorte que la prime versée par les randonneurs couvre non seulement leur propre Responsabilité civile mais aussi celle de leur association, des dirigeants à son service et des animateurs qui encadrent sur le terrain.

Par défaut, l'association souscrit une licence **IRA** (individuelle avec Responsabilité civile et accident) ou **FRA** (familiale avec Responsabilité civile et accident) qui couvrent la pratique des activités de randonnée pédestre et de loisirs de pleine nature **à l'exclusion**

- de parcours de randonnées glaciaires, de via ferrata et corda, de canyons aquatiques, tout parcours exigeant l'utilisation d'un matériel de sécurité à l'alpinisme, l'utilisation permanente de techniques de progression nécessaires pour cheminer sur glacier, zones rocheuses escarpées, canyon ;
- l'**encadrement d'un groupe en dehors du cadre associatif** par un animateur, qui ne bénéficie dès lors plus des garanties liées à sa licence.

Sur votre demande vous pouvez ne souscrire qu'à une licence IR ou FR (avec la seule Responsabilité civile) ou au contraire souscrire à la licence **IMPN ou FMPN** (Multi-activités de Pleine Nature) qui couvrent la majorité des activités physiques, sportives et de loisirs de pleine nature.
De plus, vous pouvez souscrire aux ***options suivantes*** (feuille en téléchargement sur le site):

- Garantie hors France métropolitaine, pour les longs séjours à l'étranger (inférieurs à 3 mois) qui comportent plus de risques ou dans les pays où le recours à un hélicoptère ou à d'autres secours requiert de verser tout de suite de fortes sommes d'argent et où les frais médicaux sont très élevés ;
- Option 1 : Décès ou invalidité permanente ;
- Option 2 : Indemnités journalières
- Option 3 : Garantie « aide-ménagère »

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous aider dans les formalités de souscription de ces différentes options.

❒ : Je reconnais avoir pris connaissance des informations relatives à l'assurance attachée à ma licence.

Date : ___ ___/___ ___/___ ___ ___ ___

Signature : _____

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS – SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc…) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
**NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.*		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :
Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :
Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Ce questionnaire rempli est strictement personnel, est à conserver.
Ne pas le retourner avec votre adhésion